

LE SILENCE : UN VOYAGE

18^{ème} Colloque « Au seul souci de voyager »
15, 16 et 17 mars 2019



Collège international du voyage

« Chapel of Valley est une chapelle œcuménique située dans la province chinoise du Shandong. Pour ce bâtiment, Junya Ishigami tire parti de la topographie du site : il creuse d'une vingtaine de mètres une faille rocheuse pour y construire une chapelle semblant surgir de terre. Mesurant 45 mètres de haut et 1,3 mètre de large dans sa partie la plus étroite, la chapelle est constituée de deux murs courbes en béton armé, dont l'épaisseur varie entre 22 et 180 cm. Très proches l'un de l'autre à l'entrée de la chapelle, ces murs s'écartent à mesure que l'on progresse dans le bâtiment pour se rejoindre derrière l'autel. L'architecte crée un édifice qui prolonge la vallée existante et dont l'échelle dépasse radicalement celle du paysage alentour. Il se fait ainsi l'artisan d'une nouvelle vallée, exposée à la pluie, au vent et au silence »

Le collège international du Voyage

C'est une structure pluridisciplinaire qui regroupe tous les professionnels dont l'objet de travail est le voyage : artistes, écrivains, hommes d'affaires, industriels, institutionnels, professionnels de la santé ou du tourisme, universitaires, voyageurs..

Son but est d'améliorer les bienfaits du voyage, tant pour l'utilisateur et ses fournisseurs que pour les pays hôtes. Le collège est un lieu d'échanges où l'on accepte d'apporter sa compétence en même temps que l'on y puise des ressources.

Le Collège est un promoteur de réflexions, de rencontres, de discussions et d'initiatives. Il est producteur d'événements et d'informations sous forme de colloques, de conférences au cours de « Voyages littéraires », de débats lors de « Cafés du Voyage », de lettres périodiques destinées aux sociétaires et éditées sous le nom de « Feuilles du voyage ». Le premier colloque sur « l'Alimentation du voyageur » a eu lieu à Paris en 1999.

Conformément aux statuts, le but des colloques du Collège est de réunir des personnalités qui s'intéressent au voyage et qui ordinairement n'ont pas l'occasion de se rencontrer. Il est excitant de penser que l'on pourra écouter à cette occasion des spécialistes nous révéler en termes compréhensibles ce que nous ignorions, mais à qui nous pourrions dire, chacun à notre tour, ce qu'ils ignorent de notre spécialité.

Maxime Armengaud

Le conseil d'administration est composé de 17 membres :

Président d'honneur : Fabrice Bardèche

Président	Pierre Zembri Professeur à l'université Marne-la-Vallée
Vice –Présidents	Jean-Didier Urbain Professeur à l'Université Paris-Descartes Claudio Farina (Italie) Professeur de Parasitologie Victor Luyasu (Belgique)
Secrétaire générale	Danny de Moüy médecin biologiste
Secrétaire adjointe	Nicole Guérin pédiatre
Trésorier	Robert Segalen
Trésorier adjoint	Christiane Agboklu médecin

Membres : Jean-Michel Belorgey, Maurice Campargue, Marc Denamiel, Anne Gotman, Catherine Goujon, Jean-Claude Laborie, Christian Martin, François Moureau, Michel Rey.

Secrétariat : Danny de Moüy, 274 rue Saint Honoré 75001 Paris. danny2mouy@gmail.com
www.college-international-du-voyage.com

ORATEURS

Fabrice Bardèche, Agrégé de lettres classiques, vice-président et directeur général d'Ionis Education Group, organisme d'enseignement supérieur privé qui regroupe notamment les écoles ISG, ISEG, EPITA, EPITECH, IPSA et Sup'biotech.

Sylvie Dolbeaut Médecin psychiatre. A fait le choix d'exercer la psychiatrie auprès de patients atteints de maladies somatiques, en médecine interne à orientation toxicologique d'abord, et depuis plus de 20 ans, en oncologie. Elle est par ailleurs une passionnée de montagne et d'expéditions polaires et a eu l'occasion de voyager souvent dans des contrées lointaines où l'on se confronte à la nature dans toute sa splendeur mais aussi sa violence; et où l'on apprend à ne compter que sur soi-même et sur les membres de son expédition, où se pose régulièrement la question de l'engagement et de la prise de risque.

Alain Houziaux, Philosophe – Théologien.

Yves Mausen Agrégé des facultés de droit, titulaire de la chaire d'histoire du droit et de droit des religions de l'Université de Fribourg (Suisse)
Professeur de philosophie. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure

Martin Mirabel après des études littéraires, publie dans la revue *l'Infini* de Philippe Sollers chez Gallimard. En 2013, il écrit et réalise son premier film, une adaptation d'un conte de Fernando Pessoa, *le Pèlerin*. Depuis, il alterne les projets de cinéma et ceux de littérature. Il réalise ainsi un court-métrage de commande et écrit un texte sur Éric Rohmer paru dans *Le Paradis français d'Éric Rohmer* aux éditions Pierre-Guillaume de Roux. Durant deux ans, il écrit et réalise un documentaire sur le pianiste français Lucas Debargue. Actuellement il écrit son premier long-métrage de fiction et son premier livre, une biographie de Domenico Scarlatti, qui paraîtra aux éditions Actes Sud à la rentrée 2019.

François Moureau Professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne, directeur du Centre de Recherche sur la Littérature des Voyages (CRLV), membre de l'Académie royale de Belgique

Pauline Nadrigny Philosophe, spécialisée en esthétique et maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ISJPS UMR 8103/Centre de Philosophie contemporaine). Ses recherches portent sur les musiques contemporaines et expérimentales, abordées sous divers aspects : relation entre pensée musicale et philosophie, mutations de l'écoute, paysage sonore et écologie acoustique.

Jozée Sarrazin

Chercheuse en écologie benthique. Centre IFREMER de Bretagne.

PROGRAMME

Vendredi 15 mars

19h00 - **Accueil des participants au château de Mazan**

20h30 - **Diner**

Samedi 16 mars

09h00 -- **Ouverture du colloque par Pierre Zembri, Président du Collège**

Modérateurs : Anne Gotman et Jean-Marie Brohm

09h05 - **Le dernier bastion**

Fabrice Bardèche

10h00 - **« Tacet ! »**

Pauline Nadrigny

Il est courant de présenter le voyage comme la recherche du silence. Or le silence dans lequel le voyageur se plonge est, évidemment, relatif. Il s'agit de sortir du bruit quotidien, un bruit qui est paradoxalement surplus d'informations devenues indifférentes, ennuyeuses, anecdotiques. Le silence que l'on recherche est un espace sonore soustractif ou simplement un espace différent, plus qualifié, moins homogène, moins agressif. Silence par rapport à ce que l'on quitte, il n'en reste donc pas moins, comme le disait John Cage, « toujours plein de sons ». Cette communication se chargera d'explorer des formes actuelles de tourisme sonore qui proposent de faire silence (*Tacet*), pour écouter ce dernier : nous nous concentrerons notamment sur les marches d'écoute, pratique qui permet au voyageur de porter attention à l'espace acoustique et à faire retour sur soi.

10h50 - **Pause**

11h15 - **Le silence et la bouche de la loi. Aspects du déni de justice, des systèmes juridiques nationaux au droit international privé**

Yves Mausen

La codification du droit privé a rendu nécessaire de préciser le rôle du juge dans la création du droit. Ce rôle et, le cas échéant, la reconnaissance à la jurisprudence du statut de source du droit sont tributaires d'un côté des caractères reconnus à la codification (systématique, complet...) et, de l'autre, de la nécessité, pratique et sociale, de ne pas refuser aux parties en litige une solution judiciaire de leur conflit (déni de justice). Dans le silence de la loi, dont il appartient en fin de compte au législateur lui-même de circonscrire le domaine, c'est plus que jamais au juge, "bouche de la loi", de véritablement "dire" le droit. Cette tâche, délicate déjà au sein d'un système juridique national, devient extrêmement complexe dans un cas de figure international qui fait interagir différentes cultures juridiques.

12h30 - **Déjeuner**

Modérateurs : Anne Van Opberg –Liyasu et François Luis Blanc

14h00 - **Quelle place pour le silence en milieu engagé (haute montagne et milieu polaire) ?**

Sylvie Dolbeaut

J'évoquerai la place du silence lors des voyages en haute montagne et en expédition polaire, et tenterai de mettre en exergue le paradoxe entre le fait de vivre une aventure collective et celui de passer une grande partie de ce temps dans une forme de solitude silencieuse. Evoquer aussi les difficultés mais aussi les vertus de ce temps de retraite en soi.

14h50 - **Et tout le reste est silence**

Martin Mirabel

Si le silence qui suit Mozart est encore de Mozart, à qui appartient le silence qui compose les 4 minutes 33 de John Cage ? Peut-on composer du silence comme on compose de la musique ? Si le silence est la condition sine qua none de la musique et inversement, la musique et le silence ne seraient-ils pas, in fine, l'envers et l'endroit d'une seule et même chose ?

15h40 - **Job sur le divan : le mal, l'absurde et le silence de Dieu**

Alain Houziaux

À partir du livre de Job, on abordera les questions suivantes : qu'est-ce que le mal ? Le mal est-il utile, voire nécessaire ? Dieu fait-il le mal ? Qu'entend-on par « silence de Dieu » ? Dieu est-il le nom du Destin, du Hasard ? Pourquoi le Dieu du livre de Job fait-il l'éloge de l'absurde ? Peut-on croire en Dieu pour rien, sans raison ?

17h00 - **Film « Lucas Debargue-Tout à la musique »**

Présentation par le réalisateur Martin Mirabel

19h45 - **Diner**

21h00 - Conférence crépusculaire : **Sade, les silences du voyage libertin**

Geneviève Goubier Université d'Aix et Présidente de la Société des Etudes sadiennes

Dimanche 17 mars

Modérateurs : Roger Pradinaud et Alain Le Coustumier et Guillaume Topin

09h00 - En direct des grands fonds !

Jozée Sarrazin

Même si les profondeurs océaniques restent difficilement accessibles, la soif de découverte et la curiosité de l'Homme lui ont permis d'atteindre les zones les plus reculées des océans grâce à la conception d'engins de plus en plus performants. Cette dernière décennie a vu le développement d'une nouvelle génération de systèmes d'observations : les observatoires fond de mer. Ces plateformes transmettent des données physiques, acoustiques et optiques en temps quasi-réel vers la terre, directement accessibles sur nos ordinateurs. La vaste quantité de données pluridisciplinaires acquises permet d'ores et déjà une avancée majeure vers la compréhension des écosystèmes profonds. Alors qu'un 29^{ème} permis d'exploration des fonds marins vient d'être émis, retour sur les nombreuses avancées scientifiques de ces dernières années et sur l'importance de développer des stratégies de développement durable de ces écosystèmes encore largement méconnus.

10h - **Tables de discussions** et échanges des participants, animées par Roger Pradinaud et Alain Le Coustumier et restitutions.

11h30 - **La célèbre synthèse du Professeur Moureau**

12h30 - **Buffet**

14h00 - **Fin du colloque**

HEBERGEMENT

Château de Mazan
8, place Napoléon
84380 Mazan
tel 0490697662

BREF HISTORIQUE DU CHATEAU

Construit vers 1720, le château a été le lieu de naissance du père et de l'oncle du Divin marquis, le célèbre abbé de Sade. Le marquis, qui passa l'essentiel de sa vie à Paris, séjourna au château de Mazan à de nombreuses reprises et y organisa quelques fêtes mémorables.

Il organisa surtout en 1772 ce qui allait être le premier festival de théâtre en France. Les pièces dans lesquelles il jouait furent présentés en alternance à Mazan et à Lacoste.

Durant la Révolution, Sade fut déclaré indésirable à Mazan. Les archives familiales furent détruites et le château endommagé.
